

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	11 <sup>ème</sup>
Nom de site	197_BD_VOLTAIRE_75011	Numéro	75111_066_04
Adresse du site	197, boulevard Voltaire	Hauteur	R+9 (27,70 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G avec remplacement des antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Un autre opérateur présent sur le OF (120°, 240° et 350°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	05/07/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	20/11/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	20/01/2021
Historique et contexte	Mise en service des trois antennes inactives précédemment installées

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 50°, 150° et 260°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 50° < 4V/m ; 150° < 5V/m ; 260° < 5V/m 5G : 50° < 2V/m ; 150° < 3V/m ; 260° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	30,30 m		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 6 antenne panneaux existantes azimut 50°, 150° et 260° (700/900/1800/2100/2600MHz) dont 3 antennes panneaux en 5G pour les même azimuts.
Intégration antennaire	Le remplacement des 3 antennes se fera à l'identique, sans changement visuel par rapport à l'installation initiale.
Zone technique	Aucune modification

**Date :**

**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche parentale Babillages	10 Cité Beauharnais et 10 Impasse Delépine 75011 Paris	R+1	NON	70m	< 1 V/m Soit 1,50 %
Crèche Municipale Beauharnais	16 Cité Beauharnais, 75011 Paris	R+1	OUI	92m	< 1 V/m Soit 1,70%

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche parentale Babillages	10 Cité Beauharnais et 10 Impasse Delépine 75011 Paris	R+1	NON	70m	< 1 V/m Soit 0,01 %
Crèche Municipale Beauharnais	16 Cité Beauharnais, 75011 Paris	R+1	NON	92m	< 1 V/m Soit 0,60%

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 50°	Azimut 150°	Azimut 260°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	20 m	22 m	23 m

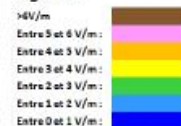
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 26 m.

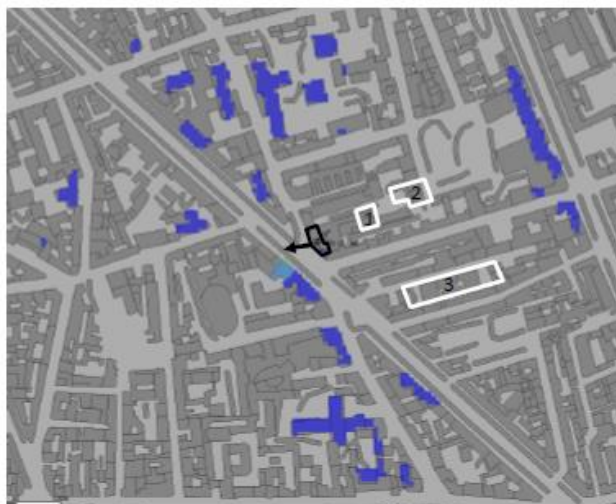


Légende

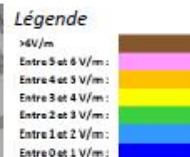
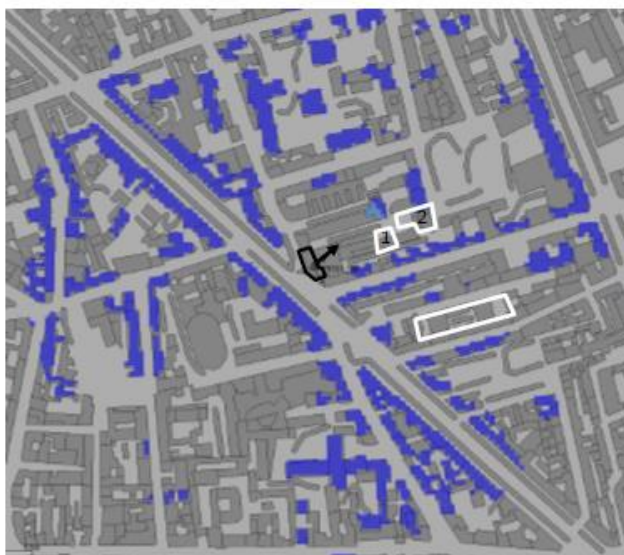




Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 26 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 21 m.



	Azimut 50°	Azimut 150°	Azimut 260°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	21 m	23 m	26 m

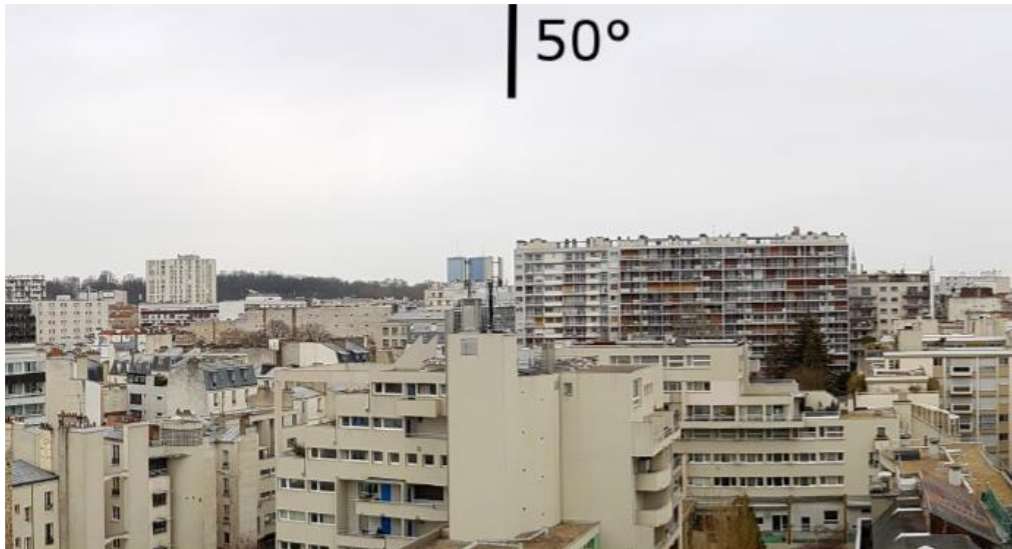
## Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

## Vue des Azimuts

Azimet 50°



Azimet 150°



Azimet 260°

